

# Sport et entreprise : quelles synergies pour demain ?

---

le 24 juin 2011

de 9h à 18h(*inscription gratuite*)

Sponsoring, mécénat sportif, sport et management... Colloque organisé par l'Association Droit Au Sport, la société DroitduSport.com, l'IAE Lyon, La Faculté de Droit - Université Jean Moulin Lyon 3 et la Région Rhône-Alpes.

>  
[Inscription](#)

[P r o g r a m m e  
g r a t u i t e](#)

Anciens sportifs, acteurs du monde de l'entreprise, universitaires et avocats se retrouveront pour échanger sur les synergies actuelles et à venir entre deux univers qui ont beaucoup à s'apporter mutuellement.

L'économie du sport est en pleine évolution. Et la relation entre les pouvoirs publics et le Mouvement sportif a déjà profondément changé, comme en témoigne l'actuelle réforme des collectivités territoriales. Dans ce contexte, et bien que les liens entre les entreprises et le sport aient toujours existé, il semble indéniable qu'ils ont vocation à se renforcer. Aujourd'hui, les entreprises sont déjà des soutiens incontournables à l'organisation des grands événements sportifs dont les retombées profitent très largement à l'ensemble des acteurs économiques du pays hôte. Elles deviennent également des acteurs privilégiés dans les discussions et les projets liés à la rénovation et la construction de grands équipements sportifs (cf., par exemple, L. n° 2011-617, 1er juin 2011, JO 2 juin, p. 9553).

Sur un plan plus technique, les collaborations entre le monde de l'entreprise et celui du sport trouvent à se formaliser notamment au travers du sponsoring et du mécénat. Le choix de ces montages contractuels nécessite au préalable de bien définir les objectifs poursuivis, la fiscalité étant par ailleurs un élément à bien maîtriser...

Mais il serait réducteur d'imaginer que la relation est unilatérale, car le sport a bien des choses à apporter à l'entreprise. Philippe Joffard, président-directeur général de Lafuma soulignait encore récemment que « le sport est un élément clé du lien social, de la santé, de l'esprit d'équipe, de l'audace et de la performance, des valeurs partagées par l'entreprise » (Sponsoring.fr n° 1, mai 2011). Et c'est probablement au regard de ces aspects de la relation entre sport et entreprise que les plus grandes innovations restent encore à trouver. Quid de la santé des salariés de l'entreprise par le biais d'une pratique sportive régulière ? Quid du sport comme outil de management pour les entreprises ?

Autant de questions que les intervenants aborderont le 24 juin 2011 au travers de retours d'expérience, d'analyses et d'échanges avec les participants

## LE PROGRAMME DU COLLOQUE SPORT ET ENTREPRISE :

9h00 - Allocution d'ouverture

- Louis-Augustin BARRIERE, Doyen de la Faculté de Droit, Université Jean Moulin Lyon 3
- Jérôme RIVE, Directeur de l'IAE Lyon, Université Jean Moulin Lyon 3

## CE QUE L'ENTREPRISE APPORTE AU SPORT

---

9h15 - LE SPONSORING SPORTIF : RETOUR SUR UN MODE CLASSIQUE DE FINANCEMENT DU SPORT PAR L'ENTREPRISE

1ère table ronde animée par Benoît DUMOLLARD, Avocat au barreau de Lyon, Docteur en Droit, Président de l'Association Droit au sport

**Débat : Le sponsoring sportif reste encore le mode de financement le plus connu pour l'entreprise qui souhaite intervenir dans le sport.** Quelle stratégie pour l'entreprise ? Quelle formalisation contractuelle ? Quelle fiscalité ?

- Emmanuel BAYLE, Professeur à l'IAE Lyon - Université Jean Moulin Lyon 3
- Richard BONIN, Directeur de Gones et Sports Formation
- Julie MARCONNET, Chargée de Communication Corporate et Sponsoring Renault Trucks

10h30 - Débats avec la salle

10h45 - Pause

11h00 - LE MECENAT SPORTIF : VERS LE RENOUVEAU DE LA RELATION ENTRE SPORT ET ENTREPRISE  
2e table ronde animée par Emmanuel BAYLE, Professeur à l'IAE Lyon - Université Jean Moulin Lyon 3

**Débat : Le mécénat sportif offre-t-il de nouvelles perspectives pour le financement du sport par l'entreprise ?**

Quels enjeux pour l'entreprise ? Quels avantages par rapport au sponsoring ? Quelle formalisation contractuelle ?  
Quelle fiscalité ? L'exemple de la fondation et du fond de dotation.

- Sébastien COUTANT, DRJSCS Rhône-Alpes, Pôle Sport, Suivi des Sportifs de Haut Niveau
- Jean-Paul CLEMENCON, Délégué général de la Fondation du Sport Français
- Pierre-Hervé GAUTIER, Président-fondateur de la Fondation Robert Abdesselam, Administrateur de Sport et Citoyenneté
- Georges CAVALIER, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin, Lyon

12h00 - Débat avec la salle

12h15 - Pause déjeuner

## CE QUE LE SPORT APPORTE A L'ENTREPRISE

---

14h15 - LE SPORT, UN FACTEUR DE SANTE DES SALARIES DE L'ENTREPRISE

3e table ronde animée par Florent DOUSSET, Avocat au barreau de Lyon, Docteur en Droit, membre de l'Association Droit au sport

**Débat : La pratique sportive au sein de l'entreprise peut-elle favoriser la prévention des risques liés au travail ?**

Quel impact de la pratique sportive sur les arrêts de travail ? Quel rôle pour le comité d'entreprise ? Le sport peut-il être un argument de négociation pour l'entreprise auprès des mutuelles d'assurance complémentaires ?

- José MESSER, AG2R La Mondiale
- Jérôme VILLON, Directeur Marketing de la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes
- Un médecin du sport

15h30 - Débat avec la salle

15h45 - Pause

16h00 - LE SPORT, UN OUTIL DE MANAGEMENT POUR L'ENTREPRISE

4e table ronde animée par Olivier COSTA, Avocat au barreau de Lyon, membre de l'Association Droit au sport.

**Débat : Le sport peut-il constituer un outil performant pour améliorer le management et la cohésion sociale au sein des entreprises ?** Stages sportifs, coaching sportif à destination de l'entreprise... Quelles finalités ? Quels résultats ? Quelle reconversion pour le sportif de haut niveau ?

- Alain ARVIN-BEROD, Ecrivain et Philosophe, Membre de l'Institut Sport & Management - Grenoble Ecole de management, Membre du Comité scientifique de Sport et Citoyenneté
- Frédéric UGHETTO, ancien sportif de haut niveau, fondateur de Santé Partners
- Franck BUSSIERE, ancien sportif de haut niveau, Bureau d'études GIRUS
- Bernard MURAT, Responsable de la communication à la Ligue Rhône-Alpes de la Fédération française des sports d'entreprise

17h00 - Débat avec la salle

17h15 - Clôture de la rencontre.

**> INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT A CET EVENEMENT**

Champ anti-spam, laisser à vide

NOM (\*)

Prénom

Entreprise ou organisme

Fonction

Email (\*)

Adresse (\*)

Code Postal

VILLE

Téléphone

Vous êtes

Je serai présent(e) : Journée entière

Le matin

L'après-midi

Sera accompagné(e) de (Noms des personnes)

Commentaires éventuels

Les informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un traitement automatisé destiné à gérer les inscriptions à cet événement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer en vous adressant au correspondant Informatique et Libertés de l'Université : [cil@univ-lyon3.fr](mailto:cil@univ-lyon3.fr).

**Lieu(x)**

IAE Lyon  
 Université Jean Moulin Lyon 3  
 Auditorium Malraux  
 Site Universitaire de la Manufacture des Tabacs  
 16 rue du Rollet - 69008 LYON (M° Sans Souci)  
[Plan d'accès](#)

**Contact**

Catherine PARMENTIER - Responsable Communication - Tél : 04 78 78 71 49

**Partenaires**

Type

**Thématique(s)**

Sports, Partenariats, Recherche

**ORGANISATEURS**



**Formation Droit et Gestion du Sport**

Diplôme d'Université Droit et Gestion des Activités Sportives organisé par l'IAE Lyon et la Faculté de Droit. Réservé aux professionnels.

> [En savoir plus](#)